

Saison en enfer pour les dauphins

Chaque année de septembre à mars, au Japon,
des familles entières de dauphins sont impitoyablement chassées
par des pêcheurs pour la boucherie et les delphinariums.

Ces êtres, dotés de conscience et de cultures propres, hurlent leur détresse
dans un langage encore incompréhensible pour les humains.



© CIRCLÉTT



ONE VOICE

Les dauphins meurent déjà par milliers, victimes des filets, de la pollution et de la famine (les poissons se raréfient à cause de la pêche intensive). Pourtant...

Vers les côtes ou au large, le massacre... À Taiji, Iki, Futo, chaque année 20 000 dauphins sont tués avec des méthodes d'une incroyable cruauté. Le «drive-hunt» (rabattage), consiste à les entraîner vers les côtes à l'aide d'une flottille de bateaux pour les piéger dans des filets ou à les faire échouer sur les plages. Les pêcheurs utilisent des tuyaux détonants pour perturber le sonar des dauphins et les désorienter, tout en se rapprochant d'eux avec de longs harpons.

Les vagues deviennent rouge sang... Les pêcheurs n'ont aucune pitié pour les dauphins qu'ils considèrent comme des nuisibles à exterminer, des voleurs de poissons. Parfois, ils les laissent bloqués toute une nuit dans les filets avant de les tuer. Des mères sont là, avec leurs petits. Leur terreur est extrême.

À coups de pique dans le crâne, le massacre commence. Hissés vivants avec des harpons ou traînés sur les plages avec des crochets, les dauphins agonisent pendant de longues minutes.

Derrière ces massacres, les delphinariums... Cette chasse sanglante perdure grâce à l'industrie de la captivité qui achète les dauphins capturés. Des dresseurs viennent les sélectionner pour les delphinariums du Japon et des pays étrangers. Ces animaux finiront leur existence reclus à perpétuité dans les cirques marins, anéantis par le dressage et la captivité.

Avec vous, tout peut devenir possible :

- *Soutenez la campagne de One Voice « Paix pour les dauphins » avec un don.*
- *Commandez et diffusez le tract et la pétition.*
- *Écrivez à l'Ambassade du Japon (7, avenue Hoche, 75008 Paris) pour demander l'interdiction immédiate de cette chasse.*



© CIRCIET

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



ONE VOICE

23, rue du Chanoine-Poupard • BP 91923 • 44319 - Nantes Cedex 3
Tél. 02 51 83 18 10 • Fax 02 51 83 18 18
www.onevoice.asso.fr • www.onevoice-ear.org
e-mail : info@onevoice-ear.org • CP 2 869 76 R Strasbourg